

Armée de l'Air 1945-1962 (1)

Ami(e) Internaute,

Ce cent-cinquante-troisième diaporama est le premier d'une série sur l'armée de l'Air en Algérie de 1945 à 1962. Il concerne les soldats appelés et rappelés de l'armée de l'Air.

Faites le circuler sans restriction !

Merci aux propriétaires des photos dont les noms apparaissent entre parenthèses.

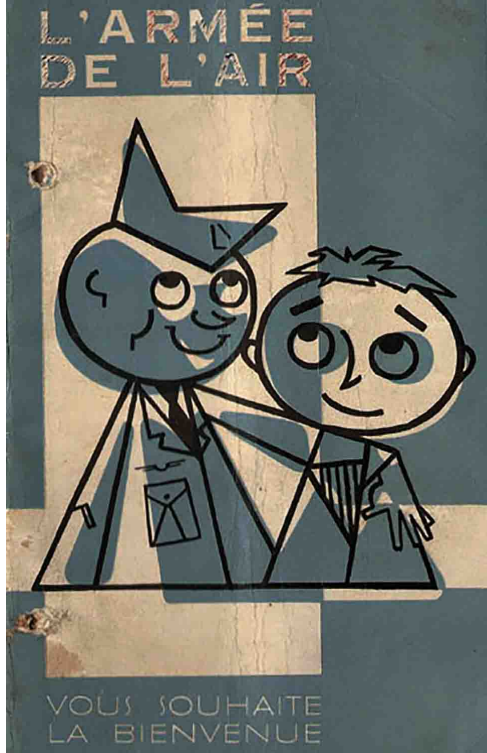
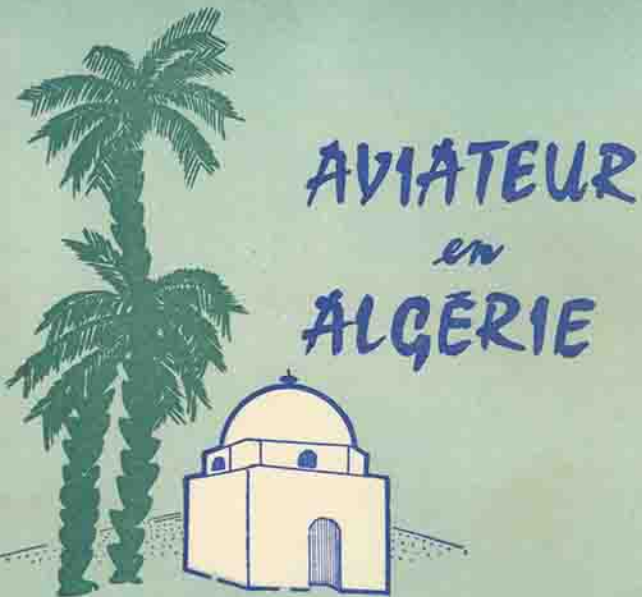
Pour l'histoire de l'aviation en Algérie que je réalise, je recherche des photos, des documents, des récits et des témoignages, merci d'en parler autour de vous.

N'hésitez pas à me demander les diaporamas précédents.

Bien cordialement. Pierre Jarrige.

Jarrige31@orange.fr

<http://www.aviation-algerie.com>



Les soldats de l'armée de l'Air, appelés du contingent, en Algérie

186 000 hommes sont présent en Algérie le 1^{er} octobre 1954, dont 150 000 pour l'armée de Terre.

Le gouvernement Edgar Faure prend les premières mesures qui entraîneront l'envoi du contingent en Algérie et le maintien sous les drapeaux d'environ 100 000 soldats, premier pas vers les 28 mois de service militaire et la participation massive du contingent. Le 19 mai 1955, rappel du deuxième contingent incorporé en 1953, résidant en Algérie, pour créer les compagnies rurales à partir de juin. D'autres suivent avant que, les 24 et 28 août 1955, paraisse le Décret en vue du rappel des premiers réservistes (nés entre le 16 novembre 1932 et le 5 mars 1933, contingent 1953/2). Les soldats nés entre le 6 mars 1933 et le 31 août 1933 sont maintenus. Les 57 000 rappelés qui sont éparpillées dans des conditions matérielles pitoyables, sans véhicules et avec un armement plus que restreint, sont les premiers à faire face aux attaques du FLN.

Du 1^{er} novembre 1954 au 19 mars 1962, la France engage 1 300 000 hommes dans le conflit dont 168 900 hommes d'active, complétés par 59 400 Gendarmes. 23 196 militaires y trouveront la mort. L'armée de l'Air engage au total 114 600 hommes dont 47 200 d'active.

Pour les besoins opérationnels propres à la mise en œuvre des aéronefs et pour la sécurité des bases, l'armée de l'Air utilise, avec succès, les appelés dans toutes leurs compétences et leur donne une formation qui se révélera souvent des plus utiles pour leurs activités civiles ultérieures : chauffeurs, aides-mécaniciens avions/hélicoptères/auto, contrôleurs aériens, radaristes, opérateurs radio, secrétaires, cuisiniers, aides-armuriers, pompiers, infirmiers, instituteurs, moniteurs de sport, etc.

Les fusiliers de l'Air sont affectés aux sections de protection (SP) des bases et des aérodromes et participent aux opérations de maintien de l'ordre dans les villes voisines. Nombre d'entre eux sont affectés aux DBFA pour des tâches complémentaires de l'armée de Terre.

Au 1^{er} juin 1955, les effectifs de l'Armée de l'Air en Afrique du Nord sont de 21 500 hommes pour servir 420 aéronefs. Au 1^{er} avril 1956, ce sont 39 000 hommes, puis 64 000 hommes en fin d'année (y compris ceux des DBFA).

391 000 hommes sont en Algérie le 31 décembre 1959 dont 11 200 pour la Marine et 32 500 pour l'armée de l'Air qui compte environ 1 000 aéronefs.

Les soldats de l'armée de l'Air ont bien tenu leur place. Avec des moyens variés, mais avec bonne volonté et surtout avec courage, ils ont su montrer aux "*Biffins*" ce dont ils étaient capables.

Les Brigades de recherche et de contre-sabotage (BRCS)

Les bases aériennes disposent de Compagnies de défense et de Sections de protection mais elles risquent l'asphyxie progressive, c'est-à-dire que, enfermées dans des barbelés, isolées du milieu qui les entoure et coupées des populations autochtones, elles restent dans l'ignorance de l'implantation possible, à proximité immédiate de ses installations, d'une logistique d'agression. Cela amène la création des Brigades de recherche et de contre-sabotage (BRCS) qui permettent de passer d'une attitude défensive à une attitude offensive en créant, autour de la base et sur une zone assez étendue, un climat d'insécurité pour gêner l'ennemi, l'amener à se démasquer et surtout, rétablir avec la population un climat de confiance. Une brigade comporte 25 à 30 hommes sous le commandement d'un lieutenant. Les hommes sont, pour la plupart, des appelés volontaires.

En 1956, le LCI Émile Andrès, chef de la Sécurité Air de la 5^{ème} Région aérienne, met sur pied deux unités de ce type sur les bases de Maison-Blanche (octobre 1956) et de Télergma.

Le 19 octobre 1957, le général Jouhaud, commandant la 5^{ème} RA, demande que ces nouvelles unités soient détachées des Compagnies de Défense auxquelles elles sont jusqu'alors rattachées. Il en donne la raison : « *La mission particulière d'une BRCS demande une autonomie totale, tant pour la recherche permanente des renseignements pour lancer une action directe sur l'appareil adverse, que pour mener dans le secret l'ensemble des travaux dont elle a la charge.* »

Entre octobre 1956 et juin 1959, sept BRCS sont mises sur pied en Algérie : Maison-Blanche, Blida, Boufarik, Oran, Télergma, La Réghaïa et Bône. La coopération avec les unités avoisinantes leur permet d'obtenir de très bons résultats.



JEUNE SOLDAT
de la **BASE AÉRIENNE**
de **BLIDA**
voici ton
DRAPEAU

SOIS
FIER

Circulaire ministérielle du 25 septembre 1924 :

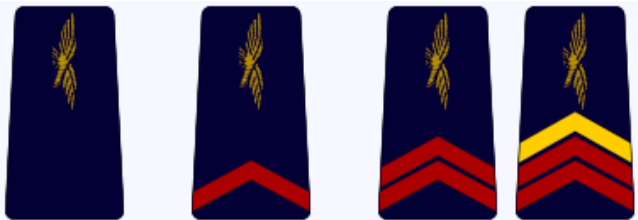
En vue de perpétuer le souvenir du capitaine Guynemer, une prise d'armes aura lieu chaque année, à la date anniversaire de sa mort (11 septembre 1917), dans toutes les formations de l'Aéronautique. Lorsque le 11 septembre tombera un dimanche ou un jour férié, la cérémonie aura lieu le 10 septembre. La citation posthume du capitaine Guynemer, dont le texte suit, sera lue sur le front des troupes au cours de cette prise d'armes :

« Mort au champ d'honneur, à Poelcapelle, le 11 septembre 1917. Héros légendaire, tombé en plein ciel de gloire après trois ans de lutte ardente. Restera le plus pur symbole des qualités de la race : ténacité indomptable, énergie farouche, courage sublime. Animé de la foi la plus inébranlable dans la victoire, il lègue aux soldats français un souvenir impérissable qui exaltera l'esprit de sacrifice et provoquera les plus nobles émulations. »

Les grades Un soldat appelé peut être 1^{ère} classe. Il peut accéder aux grades de caporal, caporal-chef, sergent, aspirant, sous-lieutenant. PDL : en-dessous de la durée légale (18 mois). ADL : au-dessus de la durée légale



Fourreau d'épaule



Grade	Aviateur	Aviateur de 1 ^{er} classe	Caporal	Caporal-chef
Abréviation	AVT	AV1	CAL	CLC
Appellation	Aviateur	Aviateur	Caporal	Caporal-chef

Le « Charognard »



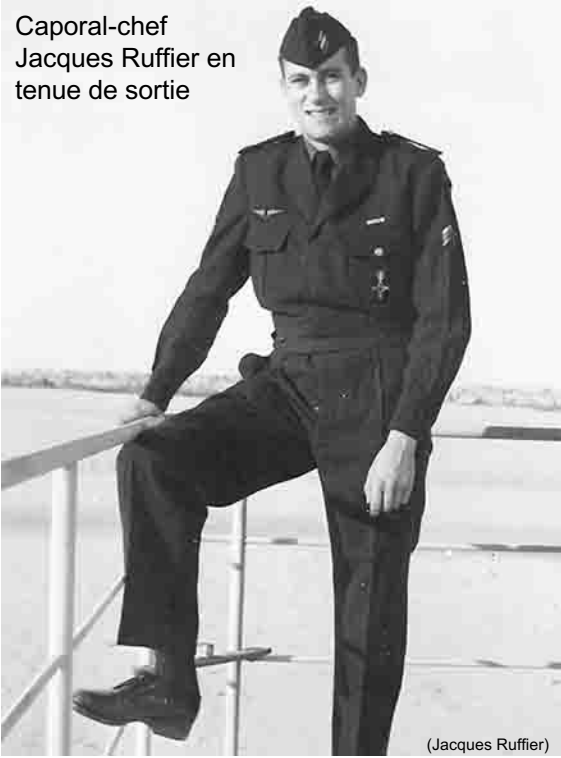
Sergent PDL Sergent ADL



Aspirant Aspirant du Corps de santé Sous-lieutenant

Juillet 1959, embarquement d'appelés de l'armée de l'Air sur le *Maréchal-Joffre* à Marseille





Soldat André Darsonville en tenue de travail. L'équipement des soldats de l'armée de l'Air est un peu moins lamentable que celui des soldats de l'armée de Terre



(André Darsonville)

La classe 49/2 au quartier Arnaud de Vitrolles à Alger le 13 décembre 1950



La chambrée au quartier Arnaud de Vitrolles, à Alger, en 1950



Dans une fillod à Télergma en 1956



Dans une fillod à Oued-Hamimin en 1961



Départ en permission en *Noratlas*



Musique de la 5^{ème} RA à Alger, le maussade 14 juillet 1961. Les Musiques comportent de nombreux appelés





(Georges Vieville)

ORAN - Défilé 16 mai 1947

Le Bataillon de l'Air 210 défile à
Alger le 11 novembre 1952



Les fusiliers de l'Air sont dans les sections de protection (SP) des bases et des aérodromes.

Fusiliers de la Section de protection de La Sénia, avec leur encadrement



Fusiliers de la Section de protection du GATAC 1 à Constantine en 1959



Fusiliers de la Section de protection du quartier Arnaud de Vitrolles, en tenue de sortie au Jardin d'essais, en 1957



Fusilliers de la Section de protection du quartier Arnaud de Vitrolles, à Alger, en 1957



Fusiliers de la Section de protection du quartier Arnaud de Vitrolles, dans les rues d'Alger, en 1957



(Arnaud Grossolleil)

Fusiliers et aides-mécaniciens dans les gorges de Palestro en 1958



Fusiliers de la Section de protection du GATAC 1 à Constantine en 1959



Half-tracks des Fusiliers de l'Air de Boufarik en opération à Chréa en 1958



Entraînement au tir à Télergma en 1961 (fusil-mitrailleur AA 52)



La Sénia 1960, un contingent fête la Quille



Les appelés peuvent être sous-officier pilotes, officiers pilotes ou observateurs. Généralement en T-6, Morane 500 ou *Broussard*. Les pilotes deviennent pilotes élémentaires de réserve (PER)



Promotion 56 E bis à Marrakech.

debout. Moindrot – Pineau – Hamon – de Guibert – André – Issartel – Binet – Billotte – Girard – Spiess – Roure – Fréjaville – Veillot – Rech – Lanata – Guyot.

Millieu. Bizot – Corvaisier – Jaillet – Bizouard – Plamont – Petitzon – Raulline – Schoendorffer – Bouge.

accroupi. Baudin – Genin – Fréchon – Gehin – Legeay – Vigier – Lafosse – Jouvancy – Faraut – Besnard – Grangette.

(Louis Cocherel)

Tébessa – Jean Gomanne, aide-mécanicien avion et T-6 de l'EALA 7/72 – Mai 1959



Aides-mécaniciens avion à
l'AMR II/661 de Blida



Intervention sur un H-34 en 1957 avec des aides-mécaniciens hélicoptère



Gaston Grosjean, aide-mécanicien de piste, avitaille un Dassault 315 du GOM 86 à Blida en 1958



(Gaston Grosjean)

Caporal-chef Pierre Pistre, service auto à Téliergma en 1961



Entraînement des pompiers à Blida en 1957



(Gabriel Guignard)

Exercice d'incendie à Télergma en 1958



Soldats-infirmiers à La Réghaïa en 1961



Evasan en Bell de l'armée de l'Air à Aïn-Témouchent en 1956 par des soldats-infirmiers



Ecole de Transmissions à Mouzaïaville en 1959



(Pierre Martenet)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DES ARMÉES "AIR"

Commandement de la 5^e Région
Aérienne et de l'Air en Algérie

G.T.R. et E.T.R. 805



CERTIFICAT

d'aptitude aux fonctions d'aide spécialiste

Par délégation du Général Commandant la 5^e Région
Aérienne et l'Air en Algérie, le Commandant MARQUIER
Commandant le Groupement et l'Escadron de Transmissions
Régional N° 805, décerne le Certificat d'Aptitude aux fonctions
d'aide : Contrôleur d'aérodrome (73.21)

au : 2^{ème} Classe POIGNET Pierre

à la date du 1^{er} juillet 1959

Le Commandant MARQUIER
Commandant le Groupement de
Transmissions de l'E.T.R. N° 805

N° 65



(Pierre Poignet)



Ecole de Transmission à Mouzaïville en 1959



Ecole de Transmission à Mouzaïaville en 1959



Daniel Mergny, opérateur radio sur un piton du PCA de Bou-Saâda et à la station radio des Trois pylônes à Blida



(Daniel Mergny)

Aux télétypes à La Sénia – 1959



(Jean-Claude Lepage)

CICOA 20 (Centre d'instruction des contrôleurs aériens) – La Sénia 1957



(François Bagnon)

Paul Sanchez au contrôle d'aérodrome à Blida en 1960



Paul Sanchez au contrôle d'aérodrome à Blida en 1960



Caporal-chef Serge Cornu au contrôle d'aérodrome à La Sénia en 1961





Fort-Flatters 1956 : Le caporal-chef André Dannerolle à la station goniométrique et ses camarades de la gonio : Ciccarelli, Assu, Deroo et Cuoc

Des soldats-armuriers manipulent des roquettes T-10 dans la soute à munitions de Télargma en 1956



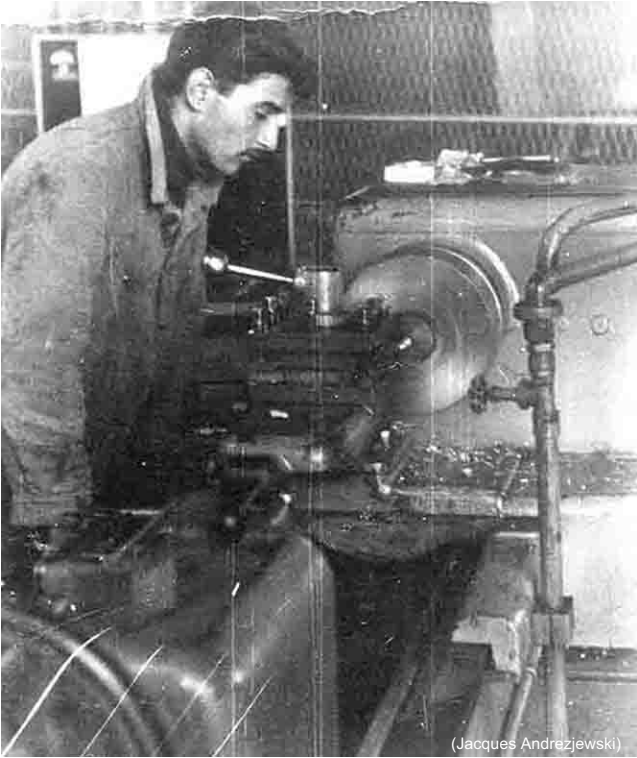
(André Darsonville)

Le soldat-armurier André Darsonville à Télergma



(André Dars





(Jacques Andrezejewski)

Radar

une grande partie du matériel de l'armée de l'Air est entretenu à Baraki, au Groupe de maintenance de matériel technique (GMMT 13/900).

En particulier les radars terrestres et aériens.

Ci-contre : Jacques Andrezejewski travaille sur un tour au GMMT 13/900 à Baraki

Au Radar 14 de la section radar du cap Caxine en 1955



Jean-Claude Goyer opérateur radar dans le secteur de Marnia en 1962



Comme leurs camarades de l'armée de Terre, de nombreux soldats de l'armée de l'Air font fonction d'instituteurs. Une classe à Tlemcen-Zenata en 1959



Médailles et décorations Les militaires ayant passé au moins 90 jours en Algérie, entre 1954 et 1962, ont droit au port de la *Médaille commémorative d'AFN*. Ils ont aussi droit au diplôme du *Titre de Reconnaissance de la Nation* qui donne droit au port de la *Médaille de reconnaissance de la Nation*. Les militaires situés dans des unités reconnues combattantes ont droit à la *Carte du combattant* qui donne droit au port de la *Croix du combattant*. Les faits d'armes sont récompensés par la *Croix de la valeur militaire*. Très exceptionnellement, la Médaille militaire peut être attribuée à des appelés soldats ou sous-officiers pour des actions d'éclat. La *Croix de la Légion d'honneur* récompense des services particulièrement valeureux, malheureusement trop souvent à titre posthume.



Reconnaissance de la Nation



Croix du combattant



Croix de la valeur militaire



Médaille militaire



Légion d'honneur



MINISTERE DES ARMEES

ETAT MAJOR GENERAL AIR

5^e REGION AERIENNE

ETAT-MAJOR

CERTIFICAT DE BONNE CONDUITE

Le Colonel *Turkoloni* Chef d'Etat
Major de la 5^e R.A.
certifie que le Cal. Chef *Morand* Jacques

a servi avec honneur et fidélité pendant
tout le temps qu'il est resté sous les
drapeaux.

ALGER, le *27 mars 1950*

Po Le Lieutenant-Colonel *Hugo*
Sous-Chef d'Etat-Major de la 5^e Région Aérienne

De même que les équivalences civiles pour des brevets ou diplômes acquis dans l'armée, les certificats de bonne conduite peuvent être utiles pour postuler à certains emplois.

(Christian Graslande)



(Jean-Pierre Bastide)

L'adieu aux armes



Mon cher Camarade,

La B.A. 140 n'est déjà plus pour toi qu'un souvenir, mais il est de ceux qu'on se plaît à évoquer jusqu'au dernier jour. Peut-être cette photo, prise la veille du départ, te permettra-t-elle de conserver plus vivace ce lien qui t'unit à tes camarades blidéens.

Tu peux, désormais, dresser d'un oeil plus serein le bilan de ces deux années passées loin des tiens. Tu as servi ton pays là où ta présence lui était le plus nécessaire; tu as fait en sorte que de ta modeste contribution quotidienne sorte une Algérie meilleure, digne et prospère, qu'apparaisse le vrai visage de la France, un visage qu'elle veut de lumière et de générosité.

Pendant deux ans, tu as cotoyé des camarades de toutes provenances, dans ce grand "creuset" où toute la nation est représentée, et, à travers eux, tu as appris à mieux aimer ta Patrie. Au seuil de ta vie d'homme, ce contact était nécessaire.

Tous tes camarades te remercient de l'aide que tu leur as apportée et te souhaitent la meilleure réussite dans la tâche nouvelle que tu vas accomplir.

BLIDA, le [redacted]

Le Colonel GRANDVOYNET, Commandant
la Base Aérienne 140 et la Brigade Territoriale de Support du GATAC N° 3.



N. Grandvoynet

Base aérienne de Blida

Après 27 mois de service, tu vas quitter la Base Aérienne 142. Nous souhaitons que tu gardes un bon souvenir de ton séjour parmi nous et c'est afin que ce souvenir demeure plus vivace que nous t'offrons cet album.

Le Service militaire est souvent la seule occasion qu'ont de jeunes français différents par leurs origines géographiques, par les milieux sociaux où ils ont vécu, par les études qu'ils ont faites comme par leurs confessions religieuses de faire l'expérience de la vie en commun.

Sans doute, au contact de camarades si divers, as-tu acquis une meilleure compréhension des problèmes d'autrui et par suite une précieuse ouverture d'esprit.

La Base te remercie de l'activité que tu as déployée pour elle et, au moment de ton départ elle te souhaite réussite dans tes entreprises et bonheur dans la vie.

Base aérienne de Boufarik



Le Colonel J. GUERIN
Commandant la Base Aérienne 142

Les Demi-brigades de Fusiliers de l'Air (document SHD)

En septembre 1955, une instruction ministérielle définit la première opération de mise sur pied de trois bataillons de garde de l'air, destinés à effectuer des missions de maintien de l'ordre en Algérie. Ces bataillons sont originellement destinés à : *la garde statique de points sensibles n'intéressant pas directement l'armée de l'Air... et seront placés pour emploi à la disposition complète du commandement local terrestre chargé du maintien de l'ordre... seuls leur soutien logistique et leur administration restent à la charge de l'armée de l'Air.*

Dès l'origine, ces unités sont donc prévues pour agir en tant que complément de celles de l'armée de Terre et sous la même autorité. Cette coopération est d'ailleurs poussée plus loin, une partie de l'encadrement, officiers et sous-officiers, provient provisoirement de l'armée de Terre, ainsi qu'une partie des armes et des véhicules.

Entre septembre 1955 et juin 1956, six opérations de recrutement avec autant de formules d'organisation différentes sont engagées : *Télémaque 1* (27 septembre 1955), *Télémaque 2* (15 mars 1956), *Pénélope 1* (16 avril 1956), *Pénélope 2* (27 avril 1956), *Valmy 1* (7 juin 1956) et *Valmy 2* (20 juin 1956).

Les deux premières phases permettent l'envoi de six bataillons de garde en Algérie. Les deux suivantes correspondent à une véritable volonté de montée en puissance : dix demi-brigades d'infanterie de l'air sont mises sur pied et absorbent en outre les bataillons de garde précédemment créés. À l'issue des opérations *Télémaque* et *Pénélope*, plus de dix mille fantassins de l'air sont à pied d'œuvre en Algérie. Le dispositif se renforce encore en juin 1956 lors des phases *Valmy 1* et 2, les cinq demi-brigades mises en place, qui reproduisent exactement leurs modèles de l'armée de Terre, portent le dispositif total à un effectif théorique de 22 000 hommes. Rebaptisées demi-brigades de fusiliers de l'air, ces unités sont opérationnelles peu de temps, leur dissolution intervenant pour la plupart au début de l'année 1957.

Comme il en a été fait mention plus haut, la composition des unités de fusiliers de l'Air n'a cessé d'évoluer tout au long des six opérations de mise sur pied.

Opération *Télémaque 1* (septembre 1955) :

- Trois bataillons de garde à trois compagnies d'un effectif théorique de 217 hommes.

Ces unités, sans administration distinctes (USAD) sont rattachées administrativement à des bases aériennes. Ainsi, le bataillon de garde 01/541 est-il géré par le bataillon de l'air 1/140 de la base de Blida.

Au début de 1956, elles deviennent unités administration distincte et leurs effectifs sont complétés pour être équivalents à ceux des bataillons levés lors de la phase *Télémaque 2*, et sont alors administrées par le CATA 860 de Blida. Leur personnel est mixte, les hommes du rang sont des appelés ou des rappelés de l'armée de l'Air, les sous-officiers et officiers proviennent pour partie de l'armée de Terre, jusqu'au début de l'année 1956 où ils sont relevés par des cadres de l'armée de l'Air.

- Les trois bataillons de garde ainsi mis en place sont les suivants : bataillon 01/541, bataillon 02/541, bataillon 03/541.

Opération *Télémaque 2* (mars 1956) :

- Mis sur pied en procédant à la dissolution provisoire des groupes d'artillerie de l'Air du 1^{er} CATAC, les trois bataillons de garde à trois compagnies ont chacun un effectif de 828 hommes, tous issus de l'armée de l'Air. Unités à administration distincte, les trois bataillons sont pris en compte administrativement par le CATA 860 de Blida.

- Dénomination des bataillons : bataillon 04/541(affecté en Tunisie), bataillon 05/541, bataillon 06/541.

Opération *Pénélope 1* (avril 1956) :

- Création de six demi-brigades d'infanterie de l'air, à partir des six bataillons de garde mis en place lors des phases *Télémaque 1* et 2, et de 18 nouvelles compagnies mises sur pied en métropole.

Les DBIA, fortes de 1 282 hommes, se composent de :

- un commandement de DBIA à 54 hommes,
- deux compagnies de rappelés à 200 hommes,
- un bataillon de fusiliers d'active (ex bataillon de garde) à 828 hommes.
- Dénomination des cinq DBIA positionnées en Algérie : DBIA 91/541, DBIA 92/541, DBIA 93/541, DBIA 95/541 et DBIA 96/541.

Les demi-brigades, unités à administration distincte, sont rattachées au CATA 860 de Blida.

Opération *Pénélope 2* (fin avril 1956)

- Création de quatre DBIA à effectif de 1729 hommes qui se composent chacune :
- d'un commandement à 129 hommes,
- de deux bataillons à quatre compagnies, soient huit compagnies fortes de 200 hommes. Ces unités sont partiellement encadrées par des officiers et sous-officiers de l'armée de Terre.
- Dénomination des demi-brigades ainsi mises sur pied :
- DBIA 542, implantée à Guelma,
- DBIA 543, implantée à Aïn-Beïda,
- DBIA 544, d'abord affectée en Tunisie, elle rejoint l'Algérie le 10 octobre 1956,
- DBIA 545, idem.

Unités à administration distincte, ces DBIA sont rattachées administrativement au CATA 860 de Blida.

Opération *Valmy 1* (7 juin 1956)

- Renforcement des effectifs des DBIA, qui deviennent des DBFA (demi-brigades de fusiliers de l'Air) et atteignent maintenant un effectif de 2 596 hommes. Les unités ainsi créées se composent d'un état-major avec une compagnie de commandement et des services (CCS), unité sans administration distincte, et de trois bataillons à quatre compagnies, plus une compagnie de commandement d'appui et de services (CCAS).

- Dénomination des nouvelles DBFA :

- DBFA 546, implantée à l'Alma, au pied de l'Atlas blidéen,

- DBFA 547, implantée à El-Biar, Alger.

Opération *Valmy 2* (20 juin 1956)

- Les trois demi-brigades constituées lors de cette phase sont identiques à celle de *Valmy 1*.

- Dénomination des nouvelles DBFA :

- DBFA 531, implantée à L'Arba, dans l'Algérois,

- DBFA 532, implantée à Saint-Denis du Sig, dans l'Oranais,

- DBFA 533, implantée à La Chiffa, près de Blida. Cette dernière est dissoute dès septembre 1956 et la plupart des soldats sont transférés à l'armée de Terre.

Les missions confiées à ces unités sont des plus variées et force est de constater, à l'unisson avec le rédacteur du rapport final sur les DBFA4, qu'une unité comme la DBFA 547 (*Valmy 1*), rassemblée dans Alger en vue d'un service d'ordre urbain, dotée d'un effectif de 2 600 hommes, majoritairement réservistes, venus des armées de l'Air et de Terre, a bien peu de rapport avec la DBIA 92/541 (*Pénélope 1*), implantée dans la région de Souk-Ahras, dont les bataillons sont répartis en 71 détachements disséminés dans un rectangle de 70 kilomètres sur 40 et participant à des missions de maintien de l'ordre : quadrillage, ratissages, bouclages et nomadisation, avec un effectif composé de deux tiers de personnel d'active et d'un tiers de réservistes, tous issus de l'armée de l'Air.

La mise en œuvre de ces demi-brigades de fusiliers de l'air, participant à des opérations habituellement dévolues à l'armée de Terre, s'est, semble-t-il, déroulée de façon assez satisfaisante, même si le rapport final souligne le manque d'entraînement des personnels rappelés et des cadres, ainsi que les conditions d'emploi des unités dans des missions éloignées de celles définies dans le cadre de la garde statique.

La nature même du système de recrutement des fusiliers de l'Air, essentiellement des rappelés qui, une fois leur période de rappel achevée, regagnent la métropole, semble être à l'origine de la dissolution progressive de ces unités.

Les insignes des brigades et demi-brigades de fusiliers de l'Air et des BRCS



A0686 5e DEMI BRIGADE FUSILIERS AIR
LA.CHIFFA AB.P 2Anneaux Dos lisse
Embouti SNH Src.olivier450 191Eur(x2)



A0689 547e DEMI BRIGADE FUSILIERS
AIR EL.BIAR DrP 2Anneaux Dos lisse
irreg Embouti léger SNH Src.Y.GENTY
121Eur(x8)



A0764 BRIG RECHER RENS ET CONTR
SABOT AA ALGER AUGIS SM Bol fenetre
allonge pastille AUGIS LYON Dos
scintillant Src.allcollect777 224EurInv



A0764 BRIG RECHER RENS ET CONTR
SABOT AA ALGER MAISON BLANCHE
AUGIS SM Bol fenetre allonge pastille
AUGIS LYON Dos strie Src.Y.GENTY



NH 531 1eBat 531e DBFA ALGERIE
56.57 DrP Dos lisse 2Anneaux
Src.Y.GENTY 62Eur(x5)



NH 531 1eBat 531e DBFA ALGERIE
56.57 DrP Dos lisse Éping tuyau
ARGENT... Src.LAVOCAT PV180Eur

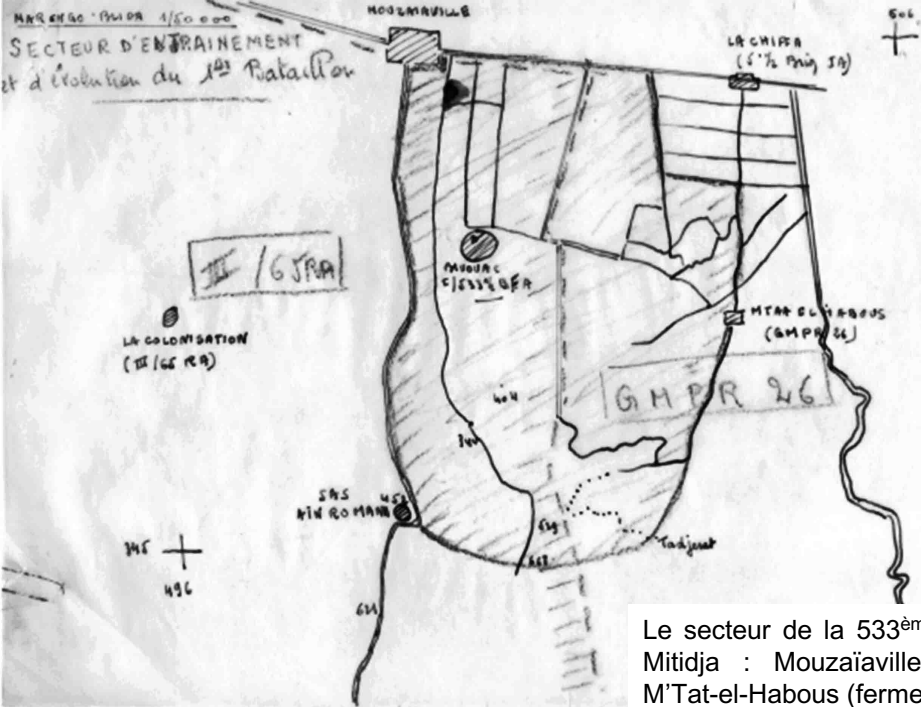


NH 543e DEMI.BRIGADE FUSILIERS AIR
DrP 2Anneaux Dos lisse irreg 29Eur(x6)



NH BRIGADE GARDE AIR 3.541
TLEMEN DrP 2Anneaux Dos lisse
Embouti 18Eur(x7)





Le secteur de la 533^{ème} DBFA dans la Mitidja : Mouzaïville, La Chiffa et M'Tat-el-Habous (ferme Lestrade)

Les photos suivantes sont du soldat André Lalasserre qui, après trois mois de classe à Saint-Dizier, rejoint, de décembre 1955 à septembre 1957, un groupe du Bataillon de garde de l'armée de l'Air 503 (DBIA 92/541) dont la mission est d'assurer, dans la région de Souk-Ahras, la protection de la voie ferrée vers Tébessa, puis la sécurité des fermes Camiliéri et Mongardien.

La ferme Camiliéri à Souk-Ahras en 1956



La ferme Camiliéri



Ferme Mongardien à Souk-Ahras en 1957



(André Lalasserre)

Surveillance de la voie ferrée Souk Ahras-
Tébessa en 1956



Protection du dépiquage, été 1957



Corvée de bois pour l'hiver 1956-57



Fouille de l'autobus



(André Lalasserre)

Le groupe en 1956



Inauguration des latrines en 1956



Protection du chantier de construction de l'hôpital en 1957



Dans la ferme Camiliéri en 1956



(André Lalasserre)



Avec la population



Embuscade meurtrière



Ratissage près de la frontière tunisienne



Dernière diapositive

Avec un Bell G2 du GH 2



Ravitaillement, hiver 1956-57



(André Lalasserre)